

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 27

en exercice : 24

ayant pris part à la délibération : 24

Date de convocation : 06 avril 2018

Date d'affichage : 07 avril 2018

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE JOUARRE
SÉANCE DU 13 AVRIL 2018**

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Elisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Sandra MEUNIER – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Gwénaëlle LEMÉE

Katiana REBEL a donné pouvoir à Fabien VALLÉE

Stéphane POCHET a donné pouvoir à Boris SARRAUTE

Carole GUILLOT a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON

Christelle MAHÉ a donné pouvoir à Carine DENOGENT

Absents : /

Secrétaire de séance : Carine DENOGENT

DÉLIBÉRATION 2018-017 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - VILLE

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte est exact,

Statuant sur l'ensemble des comptes effectués du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le compte de gestion est soumis à l'approbation du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion 2017 – ville, tel qu'annexé

DÉLIBÉRATION 2018-018 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – VILLE

Le conseil municipal doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur le Maire.

Le résumé du compte administratif se présente de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses de l'exercice	3 205 486,63 €	1 346 298,24 €	4 551 784,87 €
Recettes de l'exercice	3 338 354,60 €	887 552,57 €	4 225 907,17 €
Résultats de l'exercice	132 867,97 €	-458 745,67 €	-325 877,70 €
Résultat antérieur reporté	653 672,59 €	319 525,73 €	973 198,32 €
Résultat de clôture avant resta à réaliser	786 540,56 €	-139 219,94 €	647 320,62 €
Restes à réaliser Dépenses	/	/	566 817,57 €
Restes à réaliser Recettes	/	/	369 263,19 €
Solde des restes à réaliser	/	-197 554,38 €	-197 554,38 €
Résultat de clôture y compris restes à réaliser	786 540,56 €	-336 774,32 €	449 766,24 €

Après la sortie de Monsieur le Maire, le compte administratif est soumis à l'approbation du conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de M. Philippe GAUTHERON, Maire-Adjoint en charge des finances, après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le compte administratif - ville, tel qu'annexé

Pour : 17

Abstention : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

DÉLIBÉRATION 2018-019 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 SUR L'EXERCICE 2018

Monsieur le Maire présente les modalités d'affectation du résultat.

Lorsque le résultat de la section d'exploitation est excédentaire, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section de fonctionnement est affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- Le solde disponible peut être inscrit : soit en section d'exploitation, soit en section d'investissement.

L'exercice 2017 clôture en excédent de **786 540,56 €** en section de fonctionnement.

Monsieur le Maire indique que la section d'investissement est déficitaire.

Le résultat d'investissement 2017 étant déficitaire de **139 219,94 €**,

Monsieur le Maire propose d'affecter en section d'investissement les résultats comme suit :

Article : 002 excédents de fonctionnement capitalisé : **449 766,24 €**

Article : 1068 excédents de fonctionnement capitalisé : **336 774,32 €**

Article : 001 solde d'exécution d'investissement négatif reporté : **139 219,94 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

DECIDE D'AFFECTER à l'article 002 : **449 766,24 €**

DECIDE D'AFFECTER à l'article 1068 : **336 774,32 €**

DECIDE D'AFFECTER à l'article 001 : **139 219,94 €**

Pour : 19

Abstention : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

DÉLIBÉRATION 2018-020 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Monsieur le Maire propose de voter les subventions nominativement.

LIBELLE	VOTE AU BUDGET 2016	VOTE AU BUDGET 2017	VOTE AU BUDGET 2018
A Kheur ouvert (famille en précarité)	300,00	300,00	300,00

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

AGEEP	700,00	1 000,00	500,00
-------	--------	----------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

APEJ (parents d'élèves)	400,00	800,00	800,00
-------------------------	--------	--------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Pour : 22

Abstention : 2 (Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER)

Atelier Brie'Arts (peinture)	4 000,00	4 500,00	4 500,00
------------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Club Bout'choux	0,00	0,00	350,00
-----------------	------	------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Comité des fêtes Jotrancien	18 000,00	16 000,00	16 000,00
-----------------------------	-----------	-----------	-----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Pour : 23

Abstention : 1 (Sandra MEUNIER)

Foot Club de Jouarre	6 000,00	6 000,00	6 000,00
----------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Pour : 23

Abstention : 1 (Sandra MEUNIER)

Jouarre agglomération Hand Ball	9 000,00	9 000,00	9 000,00
---------------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Jouarre Cactus Country	1 000,00	0,00	500,00
------------------------	----------	------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Jouarre et Culture	0,00	5 000,00	5 000,00
--------------------	------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **la majorité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Pour : 23

Abstention : 1 (Thierry CAUSIN)

La Fraternelle (anciens combattants)	1 500,00	1 800,00	1 000,00
--------------------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

La Piste O Z'étoiles	0,00	20 000,00	40 000,00
----------------------	------	-----------	-----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **la majorité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Pour : 19

Contre : 4 (Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 1 (Nawal BADDOUR)

L'Age d'Or (club 3ème âge)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
----------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Le 8ème Roseau - VIET VO DAO	2 000,00	2 000,00	2 500,00
------------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Les Ateliers de Courcelles	400,00	0,00	465,00
----------------------------	--------	------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Les Papillons de Jouarre (majorettes)	1 000,00	1 500,00	1 000,00
---------------------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

MCJ Maquettes	200,00	1 000,00	250,00
---------------	--------	----------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Rugby Club du Pays Fertois	5 200,00	1 500,00	250,00
----------------------------	----------	----------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **l'unanimité**

ACCORDE la subvention ci-dessus

Saâcy Jouarre Cyclisme	2 000,00	2 300,00	3 500,00
------------------------	----------	----------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Section Cyclo Randonnée 100 % VTT	700,00	700,00	700,00
-----------------------------------	--------	--------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

Vielles Mécaniques Jotrancienne	0,00	0,00	1 000,00
---------------------------------	------	------	----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

YOGA	600,00	450,00	250,00
------	--------	--------	--------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

C.C.A.S.	35 000,00	40 000,00	43 000,00
----------	-----------	-----------	-----------

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCORDE la subvention ci-dessus

DÉLIBÉRATION 2018-021 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur le Maire propose de fixer les taux de contributions directes pour l'année 2018, comme suit :

	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI
TAUX 2016	17,43%	19, 89%	45,04%
TAUX 2017	17,43%	19, 89%	45,04%
TAUX 2018	15,00%	19,89%	45,04%

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ADOpte les taux d'imposition 2018 tels qu'affiché au tableau ci-dessus

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

DÉLIBÉRATION 2018-022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 – VILLE

Présentation du Budget Primitif 2018 – Ville, qui s'établit de la manière suivante :

- ➔ le budget primitif 2018- ville s'équilibre en section de fonctionnement à **3 586 470 €**

Le montant total d'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 118 779 € (= dotations aux amortissements des immobilisations)

- ➔ Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'élèvent à **2 228 220 €**

Monsieur le Maire propose de voter le budget aux chapitres et à l'opération comme le prévoit l'article L2312-3 du code général des collectivités.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve de voter le budget au chapitre et à l'opération

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
011	Charges à caractère général	1 283 085,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 011 pour un montant de 1 283 085,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
012	Charges de personnel	1 796 012,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 012 pour un montant de 1 796 012,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
65	Charges de gestion courante	275 185,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 65 pour un montant de 275 185,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
66	Charges financières	60 713,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 66 pour un montant de 60 713,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 67 pour un montant de 5 000,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
022	Dépenses imprévues	24 280,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 022 pour un montant de 24 280,00 €.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
042	Opérations d'ordre entre section	118 779,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 042 pour un montant de 118 779,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
023	Virement section investissement	23 416,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 023 pour un montant de 23 413,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
013	Atténuation des charges	16 765,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 013 pour un montant de 16 765,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	267 850,76 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 70 pour un montant de 267 850,76 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
72	Travaux en régie	30 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 72 pour un montant de 30 000,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
73	Impôts et taxes	1 755 081,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 73 pour un montant de 1 755 081,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
74	Dotations et subventions	985 607,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 74 pour un montant de 985 607,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
75	Autres produits de gestion courante	81 400,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 75 pour un montant de 81 400,00 €.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 101

Libellé : Mairie

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	27 682,00 €
20	Immobilisations incorporelles	378,00 €	17 540,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 962,00 €	7 802,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			27 682,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 101 – Mairie, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 103

Libellé : Micro crèche

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	651 380,00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 253,00 €	2 430,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 736,00 €	224 730,00 €
23	Immobilisations en cours	388 231,00 €	
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)	113 634,00 €	142 368,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		257 000,00 €
Résultat = (C+D)-(A+B)			- 138 378,00 €
Excédent si positif			
Besoin de financement si négatif			

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 103 – Micro crèche, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 104
Libellé : Patrimoine

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	16 220,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		16 220,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		5 405,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B)			
Excédent si positif			- 10 815,00 €
Besoin de financement si négatif			

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 104 – Patrimoine, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 105
Libellé : Enfouissement réseaux

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	440 183,00 €
20	Immobilisations incorporelles		64 595,00 €
21	Immobilisations corporelles	76 588,00 €	299 000,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)	35 000,00 €	70 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 335 183,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 105 – Enfouissement réseaux, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 106

Libellé : Voirie

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	370 793,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	933,00 €	369 860,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)	7 000,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 363 793,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 106 – Voirie, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 108
Libellé : Pont du Gros Chêne

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	54 090,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	54 090,00 €	
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 54 090,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 108 – Pont du Gros Chêne, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 109

Libellé : Éclairage public

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	94 193,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	8 649,00 €	85 544,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)	38 500,00 €	16 600,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B)			
Excédent si positif			- 39 093,00 €
Besoin de financement si négatif			

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 109 – Éclairage public, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 4 (Nawal BADDOUR – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 1 (Pierre GOULLIEUX)

Détail de l'opération N° : 110
Libellé : Bâtiments communaux

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	29 597,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		29 597,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)	8 000,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 21 597,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 110 – Bâtiments communaux, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Détail de l'opération N° : 111
Libellé : Vidéo protection

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	47 985,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		47 985,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		31 987,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B)			
Excédent si positif			- 15 998,00 €
Besoin de financement si négatif			

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 111 – Vidéo protection, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 4 (Nawal BADDOUR – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 1 (Pierre GOULLIEUX)

Détail de l'opération N° : 112
Libellé : École maternelle

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	2 060,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		2 060,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 2 060,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 112 – École maternelle, tel que ci-dessus.

Pour : 20

Contre : 3 (Pierre GOULLIEUX – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 1 (Isabelle LECLERCQ)

Détail de l'opération N° : 113

Libellé : École élémentaire

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	33 420,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		33 420,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 33 420,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 113 – École élémentaire, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 2 (Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 3 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX - Isabelle LECLERCQ)

Détail de l'opération N° : 114

Libellé : ALSH

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		2 000,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			- 2 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 114 – ALSH, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 3 (Pierre GOULLIEUX - Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 2 (Nawal BADDOUR - Isabelle LECLERCQ)

Détail de l'opération N° : 115
Libellé : Équipements sportifs

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	6 955,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		6 955,00 €
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B) Excédent si positif Besoin de financement si négatif			6 955,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 115 – Équipements sportifs, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 2 (Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 3 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX - Isabelle LECLERCQ)

Détail de l'opération N° : 116
Libellé : Services Techniques

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	4 830,00 €
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		4 730,00 €
27	Autres immobilisations financières		100,00 €
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B)			
Excédent si positif			- 4 830,00 €
Besoin de financement si négatif			

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 116 – Services Techniques, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 4 (Pierre GOULLIEUX - Isabelle LECLERCQ - Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 1 (Nawal BADDOUR)

Détail de l'opération N° : 118
Libellé : La Charretterie

Art. (3)	Libellé (3)	Restes à réaliser (4)	Proposition nouvelles du Maire
1 - DÉPENSES		A	7 450,00 €
20	Immobilisations incorporelles		7 450,00 €
21	Immobilisations corporelles		
23	Immobilisations en cours		
RECETTES (Répartition pour information)		Restes à réaliser (4)	Recettes de l'exercice
2 - TOTALE DES RECETTES AFFECTÉES		C	D
13	Subventions d'investissement (Sauf 138)		
16	Emprunts et dettes assimilées (6)		
Résultat = (C+D)-(A+B)			
Excédent si positif			- 7 450,00 €
Besoin de financement si négatif			

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE l'opération 118 – La Charretterie, tel que ci-dessus.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX - Isabelle LECLERCQ - Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
16	Emprunts et dettes assimilés	170 435,06 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 16 pour un montant de 170 435,06 €

Pour : 19

Contre : 4 (Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Abstention : 1 (Nawal BADDOUR)

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
001	Solde d'exécution négatif reporté	139 219,94 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 001 pour un montant de 139 219,94 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
040	Opérations d'ordre entre section	30 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 040 pour un montant de 30 000,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
041	Opérations patrimoniales	99 727,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 041 pour un montant de 99 727 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
16	Emprunts et dettes assimilés	797 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 16 pour un montant de 797 000,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
10	Dotations	379 130,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 10 pour un montant de 379 130,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	336 774,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

APPROUVE le chapitre 1068 pour un montant de 336 774,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 900,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **la majorité**

APPROUVE le chapitre 165 pour un montant de 4 900,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
021	Virement de la section de fonctionnement	23 416,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **la majorité**

APPROUVE le chapitre 021 pour un montant de 23 416,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
040	Opérations d'ordre entre sections	118 779,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **la majorité**

APPROUVE le chapitre 040 pour un montant de 118 779,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Vote du conseil municipal
041	Opérations patrimoniales	99 727,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à **la majorité**

APPROUVE le chapitre 041 pour un montant de 99 727,00 €

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET

DÉLIBÉRATION 2018-023 : PARTICIPATION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Considérant que le Département de Seine et Marne a opté pour un financement de la carte scolaire des bus lignes régulières, notamment en demandant une participation financière de 100 € pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire prenant le circuit scolaire,

Considérant que les élèves des maternelles et des primaires sont de la compétence de la Commune,

Considérant que les collèges sont de la compétence du Département,

Considérant que les lycées sont de la compétence de la Région

Monsieur Le Maire propose :

- De créer une participation financière unique et fixe à hauteur de 50 € par enfant, dans le cadre du transport scolaire pour tous les enfants de Jouarre allant aux écoles maternelle et élémentaire de Jouarre prenant le circuit scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

CRÉE une participation financière unique et fixe à hauteur de 50 € par enfant, dans le cadre du transport scolaire pour tous les enfants de Jouarre allant aux écoles maternelle et élémentaire de Jouarre prenant le circuit scolaire.

DÉLIBÉRATION 2018-024 : DEMANDE DE PRÉT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE POUR FINANCEMENT DE TRAVAUX ROUTIERS

Pour financer des travaux routiers, le Conseil Municipal de la commune de JOUARRE décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France un contrat de Prêt à Taux Fixe d'un montant de 540 000 € avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 20 ans
Taux d'intérêt nominal : 1,72%
Périodicité : semestrielle
Amortissement : progressif
Frais de dossier : 540 €
Date de 1^{ère} échéance 5 novembre 2018

Monsieur Le Maire explique qu'il convient :

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer le contrat de Prêt au nom de la commune de JOUARRE et qu'il est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du Prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le contrat de Prêt au nom de la commune de JOUARRE et qu'il est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du Prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Pour : 19

Contre : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

DÉLIBÉRATION 2018-025 : DEMANDE DE PRÉT RELAIS AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Dans le cadre de la construction d'une micro crèche, le Conseil Municipal de la commune de JOUARRE et dans l'attente du versement de la TVA et des subventions attendues de la Mutuelle Santé Agricole, la Caisse d'Allocations familiale et de l'Etat au titre de la DETR, la commune de JOUARRE décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France un Prêt relais d'un montant de 257 000 € avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 24 mois
Taux d'intérêt : taux fixe de 0,50 %
Périodicité : trimestrielle
Base de calcul des intérêts : exact / 360 jours
Amortissement du capital : in Fine
Frais de dossier : 257 €
Possibilité de remboursement anticipé à tout moment, sans pénalité.

Monsieur Le Maire explique qu'il convient :

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer le contrat de Prêt au nom de la commune de JOUARRE et qu'il est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du Prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le contrat de Prêt au nom de la commune de JOUARRE et qu'il est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution du Prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Pour : 19

Abstention : 5 (Nawal BADDOUR - Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

DÉLIBÉRATION 2018-026 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DES USAGES DE COURCELLES ET VANRY

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte est exact,

Statuant sur l'ensemble des comptes effectués du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte l'approbation du compte de gestion des Usages de Courcelles et Vanry, tel qu'annexé

DÉLIBÉRATION 2018-027 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DES USAGES DE COURCELLES ET VANRY

Le conseil municipal doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur le Maire.

Le résumé du compte administratif se présente de la façon suivante :

	Fonctionnement
Dépenses	-2 637,99 €
Recettes	1 568,39 €
Résultat de l'exercice	-1 069,60
Excédent reporté	29 266,03 €
Résultat de clôture	28 196,43 €

Après la sortie de Monsieur le Maire, le compte administratif est soumis à l'approbation du conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de M. Philippe GAUTHERON, Maire-Adjoint en charge des finances, après en avoir délibéré à la majorité

ADOpte le compte administratif des Usages de Courcelles et Vanry, tel qu'annexé

Pour : 21

Abstention : 1 (Arnaud MEYNADIER)

DÉLIBÉRATION 2018-028 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 SUR 2018 DES USAGES DE COURCELLES ET VANRY

Monsieur le Maire présente les modalités d'affectation du résultat.

L'exercice 2017 clôture en excédent de **28 196,43 €** en section de fonctionnement.

Monsieur le Maire propose d'affecter en section de fonctionnement les résultats comme suit :

Article : 002 excédents de fonctionnement capitalisé : **26 196,43 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE l'affectation des résultats de l'exercice 2017 sur l'exercice 2018 des Usages de Courcelles et Vanry

DÉLIBÉRATION 2018-029 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DES USAGES DE COURCELLES ET VANRY

Présentation du Budget Primitif 2018, qui s'établit de la manière suivante :

- ↳ Le budget primitif 2018 s'équilibre en section de fonctionnement à **27 667 €**
- ↳ Les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'élèvent à **2 000 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à la majorité

ADOPTE le budget primitif 2018 des Usages de Courcelles et Vanry

Pour : 23

Abstention : 1 (Arnaud MEYNADIER)

DECISIONS :

INFORMATIONS :

QUESTIONS DIVERSES :

Conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal peuvent consulter en mairie les documents ayant trait aux affaires soumises à délibération.

RAS

La séance est levée à 22h16

Fabien VALLÉE
Maire de JOUARRE

